l'Apel - les cotisations & le RGPD

EXPLICATIONS

C'est quoi le RGPD ? Règlement Général sur la Protection des Données (2018)
Son but ? renforcer la protection des données personnelles des individus et harmoniser les pratiques au niveau européen.
C'est quoi une donnée personnelle ? toute information qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique, et toutes les données se rattachant à cette identification.
Les exigences du RGPD portent sur :
la collecte des données - leur utilisation - leur conservation - leur transmission à des tiers [1]
Les mots d'ordre sont TRANSPARENCE & RIGUEUR

VOTRE DÉMARCHE

Informer les familles que leurs coordonnées feront l'objet d'un traitement et qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation et à la portabilité.
Par quel moyen ? un encart inséré dans le courrier remis aux familles pour promouvoir la cotisation. [2]
+ un encart dans le contrat de scolarisation signé chaque année par les familles. [3]

Collecter et transmettre uniquement les données utiles pour le traitement des cotisations Apel.
C'est à dire : nom-prénom du parent adhérent-adresse postale-code postal-ville

Co-signer la convention de mandat Apel-Ogec qui prévoit les modalités de mise en œuvre de la collecte des cotisations par l'Ogec pour le compte de l'Apel, en respect des exigences du RGPD. modèle ici

Faire signer un engagement de confidentialité aux administrateurs ayant accès aux données personnelles des adhérents. Par quel moyen ? une charte prévue par l'Apel nationale. Modèle ici

LES MENTIONS OBLIGATOIRES

1 **Message à insérer lors de la transmission de données personnelles par mail** : Les fichiers contenus dans cet email sont strictement confidentiels. Ils ne peuvent faire l'objet d'un enregistrement sur votre ordinateur et devront être supprimés une fois l'utilisation terminée.

2 L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.
L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.
Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.
Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse...

3 **EXTRAIT DU CONTRAT DE SCOLARISATION-TYPE FOURNI PAR LA DDEC35**
Les informations recueillies sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.
Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'établissement.
Sauf opposition du(des) parent(s) / responsables légaux, les noms, prénoms, adresses postales et numériques de l'élève et de ses responsables légaux sont **transmises à l'Apel**, association des parents d'élèves (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique)